



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E-mail : fd.equipement@cgt.fr

Compte rendu **TSE** **CAP du 11 mars 2008**

Mardi 11 mars 2008

Compte-Rendu

**CAP du
11 mars 2008**



Visitez notre site internet : <http://www.equipement.cgt.fr>

1. Déclaration des OS :

a. CGT :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel

Notre Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables associés à ceux du Ministère de la Ville et du Logement, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche vivent des moments difficiles :

- une nouvelle réorganisation de l'administration centrale après celle issue de la Loi Organique relative aux Lois de finances de 2005
- la fusion DDE-DDA, en deux temps, la création des DREDAD après l'acte II de la décentralisation et les doutes quant à la pérennité d'un service technique départemental et les difficultés restées sans réponse pour de nombreux agents quant à leur situation professionnelle ou financière
- l'étape II de la Révision Générale des Politiques Publiques programmée pour le printemps prochain

Ces incertitudes pèsent sur les agents. Les services se réorganisent en permanence (création des Centres Support Mutualisés, adaptation ponctuelle d'organigramme...) telle mission part d'un service vers un autre, les agents doivent suivre; il n'y a plus de marge de manoeuvre en terme d'effectifs. Ce sentiment est renforcé par les principes d'une Gestion des Ressources Humaines de plus en plus individualisée. Mais où sont passés les principes de la Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences qui prônait (il n'y a pas si longtemps) la création d'équipes pluridisciplinaires, de véritables équipes projet pour un travail transversal de qualité ? Le vent souffle très fort dans nos structures, le problème c'est qu'il est tourbillonnant.

Oui, les agents se sont massivement exprimés lors de la journée du 6 Mars 2008 en manifestant, en rencontrant les Préfets, élus, direction des services. Ce processus d'actions, avec ce temps fort, a pour objectifs de dire notre opposition aux politiques menées. Un seul mot d'ordre dans toutes ces manifestations et dans les services où se sont tenues des assemblées générales : **non à la révision Générale des Politiques Publiques** qui met en péril notamment l'avenir même du MEDAD. Pourtant notre ministère avait bien été présenté par le Président de la République comme « un outil de service public unique au monde » qui devait appuyer son organisation sur la prise en compte du développement durable dans les politiques publiques. Ce service unique risque maintenant d'être démantelé sous le double effet de la RGPP et de la volonté du ministère de l'Intérieur de réformer l'organisation territoriale de l'Etat. On notera une fois de plus le décalage entre les effets d'annonce et le terrain, devons nous croire les discours politiques ?

Rien n'est acquis, deux visions de l'avenir se concurrencent toujours. Nous avons pris acte des écrits et discours qui se veulent rassurants mais devons nous être dupes pour autant ? Les deux propositions du MEDAD et de l'Intérieur sont toujours d'actualité et la troisième mi-temps risque d'être douloureuse tant pour ceux qui ont cru aux bonnes paroles et tant pour ceux toujours inquiets si aucun projet de service du ministère technique du MEDAD n'est mis en oeuvre. Ce n'est pas la perspective des textes sur le projet de loi mobilité qui vont nous rassurer. Nous sommes opposés à la teneur générale exprimée; la casse des services publics est en ligne de mire; nous demandons le retrait de ce projet. Avec la fusion en deux phases des DDE et DDA, construisons un véritable projet de service technique départemental du MEDAD avec les effectifs nécessaires.

Sur les effectifs, c'est la grande incertitude, le conseiller du premier ministre nous a confirmé la décision de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Cette disposition est toujours maintenue dans la préparation du budget triennal 2009/2011. Pire il semble que la demande du budget soit d'aller au-delà pour les services du MEDAD. C'est parfaitement inacceptable ! Comment pourrions-nous assurer nos missions de service public ? A quelles missions faudra-t-il renoncer ? Comment les agents pourront-ils continuer à exercer leurs missions et dans quelles conditions ? Dans certains services ADS, CSM notamment les agents sont en souffrance. Dans ces conditions comment construire le ministère dont nous aurons besoin pour mettre en oeuvre les missions issues du Grenelle de l'Environnement ?

Concernant les techniciens supérieurs, nous souhaitons une réactivation immédiate du groupe de travail des techniciens. La perspective des discussions sur les mesures catégorielles 2008 doivent permettre de remettre en lumière les pistes d'actions et de progrès envisagées lors de nos discussions. Certes, elles ne sont pas toutes partagées mais on est d'accord sur un point, les TSE méritent mieux que leur statut actuel. En tout cas, les TSE ne sauraient se contenter de 0,41 euro par jour comme en 2007. Ce ne sont pas non plus les 0,8 % annoncés en deux temps qui vont satisfaire les agents alors que l'inflation sera bien supérieure pour 2008 et que nous subissons toujours une perte du pouvoir d'achat pour les années antérieures. Le ministère des finances reconnaît lui-même que les produits de première nécessité subissent une hausse des prix sans précédent de 12 % en moyenne.

Pour cette CAP, étant donné, les réorganisations ponctuelles effectuées dans les services et pour des missions supprimées nous demandons à ce que la CAP examine de manière dérogatoire les demandes de mutations effectuées par des agents dont les postes seraient supprimés. De même, c'est ici que l'on peut faire preuve d'humanité et continuer, tous ensemble, à agir pour le mieux de chacun aussi bien sur les plans personnel que professionnel. Conservons le bon sens qui fait actuellement cruellement défaut.

Pour assurer le fonctionnement du MEDAD à la hauteur des ambitions affichées au sortir du Grenelle de l'Environnement, le recrutement et en particulier celui des TSE doit permettre de combler les nombreux postes vacants des DIR, des DDE, du RST... Notre Ministère doit rester « technique » et les questions de l'Ingénierie Publique, de l'Application du Droit des Sols doivent être développées au service du citoyen.

Nous vous remercions de votre attention.

b. Les autres OS :

- o FO a abordé les points suivants :
 - la manifestation du 6 mars avec plus de 10 000 agents,
 - pour un service public de proximité,
 - stabilisation des DREDAD,
 - l'ingénierie publique,
 - les RST et son ouverture aux collectivités territoriales,
 - le réseau formation,
 - les DIR, VNF, l'ADS, permis de conduire,
 - la RGPP et les projets du ministère de l'intérieur,
 - les effectifs,
 - les orientations du ministère à définir ainsi que son périmètre,
 - la réactivation du groupe de travail TSE avec un planning,
 - la parution de la circulaire mobilité 2008.

- o Pour la CFDT, les sujets suivant ont été abordés :
 - la gestion des personnels,
 - la circulaire promotion 2008, des règles arbitraires sont déjà appliquées par les MIGT.
 - Le groupe de travail TSE.

- o Le SANTE est revenu sur :
 - la lettre du ministre du 21 février apportant des réponses aux revendications des OS appelant à la mobilisation le 6 mars :
 - les agents sont dubitatifs quant à d'éventuelles garanties,
 - la RGPP : externalisations, réductions d'effectifs, ...
 - pas de perspectives pour le MEDAD.
 - La demande d'un avenir pour le MEDAD,
 - un ministère technique,
 - besoin d'une feuille de route,
 - la réforme du statut,
 - la circulaire mobilité 2008 (projet),
 - l'évaluation – notation.

c. Réponses de la DGPA :

- o Le ministre défend ses services déconcentrés. Le ministère de l'intérieur a d'autres projets.
 - Les arbitrages seront faits lors de la prochaine CMPP (commission de Modernisation des Politiques Publiques).
- o Pour ce qui concerne la circulaire mobilité 2008 :
 - la publication a été retardée suite au boycott du groupe d'échanges et l'administration n'a pas souhaité mettre en place une circulaire non concertée avec les OS.
 - Les mobilités seront donc étudiées sur la base de la circulaire 2007.
- o Sur le groupe de travail sur la réforme du statut des TSE :
 - l'annulation de la réunion prévue le 20 décembre 2007 est due :
 - au fait que la DGPA n'avait pas pu réaliser les simulations nécessaires sur les propositions envisageables,
 - un travail reste à mener avec la DGAFP (fonction publique).
- o La réorganisation de l'administration centrale se fait avec un dialogue social impliquant les OS.

2. Déroulement de l'ordre du jour de la CAP :

- o Approbation du PV de la CAP de mai 2007

- o Examen des mutations pour les TSE :

La CAP émet un avis et la DGPA prend la décision définitive.

CAP de mars 2008 1er Cycle de mutation des TSE					
<i>(mutations au 1er mai 2008 sauf indications contraires)</i>					
Nom	Prénom	Service Origine	Service accueil	N° poste	Commentaires
HOUDELETTE	Mélanie	DRE Haute norm.	SN Seine	39059	<i>Au 01/08/08</i>
CEREZA	Patrice	DDE 11	DDE 11	39042	<i>Intérêt du service</i>
SELLES	Vincent	DDEA 78	SNIA	40446	<i>Au 01/08/08</i>
CHIAPALE	Frédéric	DGPA	DDE 13	39435	<i>Au 01/06/08</i>
SIMONNET	Sylvie	CETE Méd.	DRE PACA	39849	
DAWODU	Davy	CETE Méd.	DIR Méd.	38921	
NASICA	Jean-Nicaise	C. G. 2A	DIR Méd.	38929	
CARDUSI	Olivier	DDE 83	CETE Méd.	37896	
ROUX	Isabelle	DDEA 78	CETE Méd.	37808	<i>Au 01/08/08</i>
LAUGIER	Alexandre	DRAM Marseille	CETE Méd.	38040	<i>Au 01/08/08</i>
VENUAT	Fabrice	DDE 06	CETE Méd.	37976	<i>Au 01/08/08</i>
VENTE	Frédéric	DIR NO	DIR NO	39468	<i>Au 01/08/08</i>
THOMAS-PANTALACCI	Patrick	DDE 2A	DRE corse	39951	<i>Au 01/08/08</i>
ROYET	Sébastien	DRE Fran. Com.	DDE 25	39356	
MULLER	Jean-Philippe	DDE 25	DDE 25	39347	<i>À l'étude</i>
VILLEY DESMESERET	Marianne	CETE Lyon	DIR CE	39968	<i>Au 01/06/08</i>
AMIS	Steven	DDE 22	DDE 29	40295	
BOURDY	Hervé	DIR SO	DDE 31	38695	
CERDAN	Frédéric	SETRA	DDE 31	38687	<i>Au 01/08/08</i>
CLERGUE	Philippe	DDE 31	DRE Midi Pyr.	38733	
ASTRUC	Pascal	DDE 31	DRE Midi Pyr.	38732	
GABOLDE	Christian	DDE 31	DRE Midi Pyr.	38729	
VIOLEAU	Pascal	DDE 31	CIFP Toulouse	40097	
CAZENAVE-LAVIE	Cécile	DIR IF	DDE 33	39162	<i>Au 01/08/08</i>
JONESCO	Claire	DIR Atlantique	DIR Atlantique	38204	
CHANCELLE	Xavier	SNIA	CETE Sud Ouest	38435	<i>Au 01/01/08</i>
TAUZY DIT LONNE	Matthieu	DDEA 78	CETE Sud Ouest	39910	
VERMEERSCH	Perrine	CETE NP	CETE Sud Ouest	39702	
VERHELLE	Christian	DIR IF	CETE Sud Ouest	40078	
COURTOIS	Jonathan	DDEA 95	DIREN Lan. Rou.	40119	
BOUVET	Alain	DRE Bretagne	DDE 35	39629	
MARZIOU	Stéphanie	DIREN Pays Loire	DRE Bretagne	36991	
RIVAT	Antonin	CETE Lyon	DRE Bretagne	36989	
FRELICOT	Damien	DDEA 41	DDE 37	38823	<i>Au 01/08/08</i>
URSELY	Julien	DDEA 41	DDE 37	38596	<i>Au 01/08/08</i>
DESPRES	Dominique	DDE 36	DDE 37	38600	
POURPRIX	Roland	DDE 71	DDE 39	38401	
MAYET	Serge	DDE 58	DDE 43	38684	<i>Au 01/08/08</i>
CHATAIGNER	Ronan	DDE 85	CETE Ouest	39827	
OLIVIER	Céline	DDE 45	DDE 45	39457	<i>Au 01/08/08</i>

DESPLAT	Jean-Christian	DIREN Aquitaine	DDE 47	38029	
GARNAUD	Morgan	CETE NC	DDE 50	39890	
CORPELET	Marie-Fleur	DRE Champ. Ard.	DDE 51	39261	
JEANNOT	Régis	DRE Champ. Ard.	DRE Champ. Ard.	39256	
COAT	Bertrand	DIR IF	DDE 53	40301	
PIERREUSE	Olivier	DIR Est	DDE 54	38748	
COLON	Eric	DDE 54	DIR Est	39104	
DECCO	Romain	DRE IF	CETE Est	39426	
CROQUIN	Dominique	SN Nord Est	CETE Est	39425	
MERTZ	Daniel	DIR Est	CETE Est	39424	<i>Au 01/08/08</i>
TROTZIER	Claude	DIR Nord	CETE Est	39422	
WITTMANN	Michel	CIFP Nancy	CETE Est	39419	<i>Au 01/08/08</i>
OULABAS	Faycal	DDE 57	CETE Est	39416	<i>Au 01/08/08</i>
TARASCHINI	Laurent	DDE 77	CETE Est	39520	<i>Au 01/08/08</i>
CASSETTO	Jean-Luc	CETE NP	DDE 59	39014	
HOLT	Renaud	DDE 59	DDE 59	39007	
DELLISTE	Cathy	CIFP Arras	CETE NP	40245	<i>Au 01/08/08</i>
EL MEJAHED	M Hammed	DDE 93	CETE NP	40252	<i>Au 01/08/08</i>
BOULANGER	Julien	DDEA 95	DDE 62	38309	
DIEVART	Amandine	DDE 51	DDE 62	38278	<i>Au 01/08/08</i>
LOCQUET	Magali	DDE 59	DDE 62	38250	<i>Au 01/08/08</i>
DELACRE	Jean-Michel	DDE 62	DIR Nord	40395	
EITARD	Daniel	DDE 63	DDE 63	38441	
ROBERT	Stéphane	DDE 63	DRE Auvergne	38374	<i>Au 01/08/08</i>
CHOMETTE	Paul	DDE 63	DRE Auvergne	38377	
PIOMBINO	Christophe	DDE 44	DIREN Auvergne	40126	
DECOUZON	David	CETE NC	DIREN Auvergne	40124	<i>Au 01/08/08</i>
DIAS	Georges	DDE 63	CETE Lyon	39626	
VALFORT	Olivier	DDE 26	DDE 64	37949	
SABATIER	Marie-Bénédicte	DDE 48	DDE 65	38384	
COCHARD	Emmanuel	CETE NP	DDE 66	40322	<i>Au 01/08/08</i>
HIRSCHFELL	Denis	DDE 67	DDE 67	39604	<i>Au 01/08/08</i>
SCHMAUCH	Christophe	DDE 67	DIREN Alsace	40593	
DAOULAS	Carine	DIR IF	DIR Est	39400	
VAILLANT-CREISMEAS	Jérémy	CETE Est	CETE Est	37953	
LETT	Jean	LCPC	SN Strasbourg	39720	
JUNGMANN	Anne	DIR Est	SN Strasbourg	39731	
DONTENVILL	Laurent	DDEA 90	DDE 68	39407	
GINESTE	Yoan	DDE 94	DDE 69	39851	<i>A l'étude</i>
MAILHOT	Sophie	DDE 94	DDE 69	39904	<i>A l'étude</i>
PIALLA	Thierry	DDE 91	DDE 69	39868	<i>Au 01/08/08</i>
BERGERON	Frédéric	CETE Lyon	SPC Rhône S.	40024	
DESPLANTES	Benjamin	DDE 21	DIR Centre Est	39987	<i>Au 01/08/08</i>
LEBRAT	Philippe	DIREN R. A.	CETE Lyon	39035	<i>Au 01/06/08</i>
DEMOUGIN	Frédérique	DDE 88	DIR Est	40335	<i>Au 01/08/08</i>
MACQUART	Florine	DRE IF	DIR Est	39371	<i>Au 01/08/08</i>
DAROUACHE	Noreddine	DDE 71	DDE 71	39903	
LECUIVRE	Aude	DDE 05	DDE 71	39935	

PAYET	Xavier-Nicolas	DDE 05	DDE 71	39947	
CHENOT	Natacha	CETE Méd.	DIR Centre Est	39978	
DE DONNO	Aurélien	DDEA 90	DIR Centre Est	39982	<i>A l'étude</i>
CLAMARON	Sébastien	Min. Défense	Min. Aff. Etrang.	40739	<i>Au 01/08/08</i>
MADAD	Brahim	DULE	SN Seine	39352	
ZANIOLO	Cédric	CETE Lyon	DDE 76	39622	<i>Au 01/08/08</i>
BRARD	Pierre	DDE 59	DDE 76	39415	<i>Au 01/08/08</i>
CARPENTIER	Laurent	CG 76	DIR Nord Ouest	36481	
BILLARD	Valérie	DDE 27	CETE NC	38241	
MESLE	Thibault	DDE 76	CETE NC	38247	
DROUET	Sophie	DULE	DDE 77	40638	
AMILLET	Jean-Louis	DDE 77	DRE IF	38797	
DELACROIX	Mathieu	DDE 52	DDE 83	38950	
HIRON	Clémence	DDE 06	DDE 83	38955	<i>Au 01/08/08</i>
MAGNET	Jean-Luc	DDE 30	DDE 84	38918	
CANAUD	Fabienne	DDE 94	DDE 84	38909	
TORNARE	Christophe	DDE 89	DDE 84	38908	
MOREAU	Vincent	DDE 52	DDE 85	39989	
RIVIERE	Julien	DDE 48	DDE 85	40008	
DOC DODON	Benoît	DDE 13	DDE 86	39819	
LAURIN	Isabelle	DDE 86	DRE Poitou Ch.	37663	
MERAI	Thierry	DIR Centre Est	DIR Centre Ouest	38658	
LOPES	Grégory	DDE 58	DDE 89	38005	
BROCHARD	Jérôme	DDEA 10	DDE 89	38012	
OGE	Eric	DIR Méd.	DIR IF	37545	
MOUGHAOUI	Rachid	DDE 92	DDE 92	38602	
PICHEREAU	Caroline	SG	DGUHC	37010	
KAIRE	Ludovic	DIR IF	DIR IF	38255	
BACHA	Yahcine	DRE IF	DIR IF	38284	
MARCHANT	Jean-Yves	STAC	STAC	40614	
ABBE	Daniel	CETE Méd.	DDE 972	40363	
BRUJAILLE-LATOIR	Cécile	STAC	DDE 972	40330	
DA COSTA MARQUES	Aline	DDE 93	DDE 972	40367	
RODRIGUEZ	Juan Carlos	DRE Rhône A.	DIREN Guyane	40182	
ALGOT	Jean-François	AC Min. Env.	DDE 974	38759	
PAGES	Didier	DE 976	DDE 974	39223	
MINGOT	Jean-François	DDE 94	DDE 974	39188	
BRUZAC	Emmanuel	DDE 62	DDE 974	39188	
TAUZY DIT LONNE	Sylvain	DRE IF	DIREN Réunion	40093	
DUHAYON	Alain	DDE 06	DE 976	40287	
JOLY	Bertrand	DDE 973	DE 976	40202	
DJANFAR	Ahmed	SNIA	DE 976	40203	
METAYER	Stéphane	DDE 53	DE 976	40204	<i>Au 01/08/08</i>

o Examen des mutations pour les TSP/TSC :

La CAP émet un avis et la DGPA prend la décision définitive.

CAP de mars 2008 1er Cycle de mutation des TSP/TSC

(mutations au 1er mai 2008 sauf indications contraires)

Nom	Prénom	Service d'origine	Service accueil	N° poste	Commentaires
LIMONGY	Pascal	DDE 11	DDE 11	39003	
GAILLARD	Jean-Luc	DDE 13	SNIA	40445	
DARRICADES	Jean-Marc	DIR Méd.	DDE 13	39433	
DESAUBLIAUX	Bruno	DDE 13	CETE Méd.	37745	
DELALANDE	Stéphane	DDE 14	DRE Basse Norm.	38828	
GIRAULT	Patrick	DDE 2A	DDE 2A	39979	
DUHAMEL	Marie-France	DRE Corse	DDE 2A	39975	
BOSTVIRONNOIS	François	CETE Lyon	DDE 21	38588	
MOIOLI	Marie-Aleth	DDE 93	DDE 21	38585	
THOMAS	Annick	DIR Ouest	DDE 22	40567	
CABROL	Pascal	DDEA 41	DIR Centre Ouest	38670	<i>A l'étude</i>
BELPERIN	Jeanne Marie	SN Strasbourg	DDE 25	39327	
PERENNOU	Gilles	DIR Atlantique	DDE 29	40765	
BORDALLO	Vincent	DDE 973	SN Rhône Saône	39216	
SOULE	Jean-Philippe	DDE 31	CIFP Toulouse	40104	
COUTURIER	Sylvie	DDE 34	SNIA	40441	
MARGUINAL	Patrick	CETE Ouest	CETE Sud Ouest	39710	
NICOLAS	Alain	CETE NC	CETE Sud Ouest	39713	
RENWEZ	Stéphane	LCPC	CETE Sud Ouest	39896	
RENWEZ	Elisabeth	DIREN IF	CETE Sud Ouest	40129	
QUIGNON	Pierre	CIFP Aix	CEDIP	40302	
BOURDEAU	Jean-Philippe	SNIA	DDE 37	38601	
NYSSSEN	Isabelle	DDE 30	DDE 40	37975	
BERTRANNE	Pierre	DDE 32	DIREN Aquitaine	40317	
ROZIER	Dominique	DIR Centre Est	DIR Centre Est	39988	
ZEVORT	Michel	DDE 77	DRE Pays de Loire	39546	
JOUSSE	Dominique	CETE NP	DDE 45	40308	
BORG	Martine	DIREN Centre	DIREN Centre	39998	
BARBIER	Jacques	DDE 72	DDE 53	40283	
MOREL	Philippe	DDE 54	SN Nord Est	37107	<i>Emploi Fonctionnel</i>
WEBER	Jean-Marc	DDE 57	DDE 57	40472	
WELFRINGER	Bernard	DDE 57	DDE 57	40469	
MORLON	Bernard	DDE 58	DDE 58	39616	<i>Emploi Fonctionnel</i>
NOUVION	Sylvie	CETE Lyon	CETMEF	38497	
FLACQUET-LACOUX	Virginie	CETMEF	SN Seine	39129	
GOURCY	Serge	DDE 63	DDE 63	38480	
GUILLOT	Cécile	DIR Centre Est	DDE 69	39908	
MEZZAROBBA	Jean-Baptiste	DIR Centre Est	DDE 69	39882	<i>Emploi Fonctionnel</i>
COURRIER	Cyrille	CETE Lyon	CETE Lyon	39569	
DAUGE	Jean-Bernard	DGPA	DGMT	36750	

HENNENFENT	Philippe	SN Seine	LCPC	37974	
MURZEAU	Laurence	DGUHC	DRE IF	39182	
MARQUET	Didier	DDEA 78	DRE IF/LROP	37364	<i>Au 01/08/08</i>
COQUELET	Godefroy	commune	DDE 79	39543	
MONROZIER	Magali	CETE Méd.	DDE 83	38941	
LASSALLE	Christophe	DDE 16	DDE 85	39938	
PULVAR	José	Min. Défense	DGPA	40497	<i>Au 01/08/08</i>
BRETECHER	Laurent	DGPA	DGPA	40507	
RECHATIN	Marc	SN Toulouse	DDE 972	40366	<i>Emploi Fonctionnel</i>
MAHFOUDHI	Najib	DE 976	DDE 973	40152	
VALIDE	Valery	DDE 972	DDE 973	40160	
JULIA	Michel	DRE Lang. Rouss.	DE 976	40200	<i>A l'étude</i>

- o Examen des recours sur notation :
 - Une présentation est faite du décret notation 2007 qui prévoit la suppression de la note chiffrée :
 - o Le MEDAD a été candidat pour mener cette expérimentation.
 - o La DGPA a pris la décision de cette suppression qui sera soumise à un prochain CTPM (CTP Ministériel)
 - o Une note a été transmise aux services avec 2 formulaires disponibles pour réaliser les évaluations « professionnelles » :
 - 1 modèle dit transitoire sur la base du modèle 2006 qui ne comporte pas de note chiffrée,
 - 1 modèle expérimental dont la rédaction est faite avec l'accord à la fois du évaluateur et de l'agent évalué.
 - Les bonifications :
 - o la réflexion quant au mode de distribution sera soumise à la concertation avec les OS.
 - o Pour les B, 100% des agents bonifiables seront bonifiés sur la base d'un mois par agent (en concordance avec l'évaluation de l'agent).
 - o Les critères d'exclusion seront soumis à la CAP.
- o La CGT demande que l'administration présente un bilan des reliquats des mois de bonification sur les années précédentes et les modalités de leur redistribution (qui doit être effectuée).
 - La DGPA répond que la redistribution sera faite à l'occasion de l'évaluation 2007 et sera répartie entre les agents en complément de la bonification de 1 mois prévue.
 - La synthèse des bonifications des TSE au titre de 2006 est annexée à ce compte rendu tel qu'il a été présenté en séance
 - 3 recours sur la notation de 2004 ont été examinés par la CAP :
 - o Maintien de la note : 3,
 - o renvoi au notateur pour révision de la rédaction : 2

Note : Un même dossier peut faire l'objet d'un maintien de la note chiffrée et d'un renvoi au notateur.

- 48 recours sur notation ont fait l'objet d'un examen par la CAP :
 - maintien de la note : 19,
 - renvoi au rédacteur : 13,
 - modification de la note à +1 :1,
 - modification de la note à +2 :18,
 - modification de la note à +3 :8.
- Examen des reports de titularisation :
 - Sur les 3 reports traités :
 - 1 a fait l'objet d'une validation de la titularisation au 01/09/2007,
 - 2 dossiers sont dans l'attente de l'avis du chef de service des rapports transmis par les services.
- Réorganisation de la DDE 76 :
 - M. Joël DANIAU est affecté sur le poste de responsable du bureau de l'organisation du service maritime Nord Ouest de la DDE 76.
- Réorganisation du CSM Auvergne :
 - Validé par la CAP.
- Détachement entrant :
 - n'a pu avoir de suite favorable du fait de l'absence de poste vacant à la DDE 37.

3. Prochaine réunions :

Le calendrier est le suivant :

<i>20 et 21 mai 2008</i>	<i>Pré CAP promotions</i>
<i>3 et 4 juin</i>	<i>CAP mutations (2ème cycle) et promotions</i>

4. Calendrier des concours :

Vous pouvez consulter le calendrier des concours en suivant le lien :

http://intra.dgpa.i2/rubrique.php3?id_rubrique=43

Pour tous renseignements complémentaires, contacter les représentants CGT :

Didier HOREAU

DDE Mayenne CA rue Mac Donald
53030 - LAVAL cedex 9
☎ 02.43.67.88.96 Mélanie
didier.horeau@tele2.fr

Gilbert BELTRANDO

DDE 13
9 Avenue du Général LECLERC
13 003 MARSEILLE
☎ 04.91.28.40.33 Mélanie

Sylvain JOBLON

DDE 30 – SVH
89 Rue Weber – CS 52002 – 30907
NIMES CEDEX 2
☎ 04.66.62.64.67
Mélanie

Arnaud ROUGE

CETE de Lyon – LRPC Autun
Bd de l'industrie
BP 141
71405 AUTUN
arnaud.rouge@gmail.com
☎ 03.85.86.67.49 Mélanie

Ou vos représentants en section locale .

Soutenez la CGT, rejoignez là

(* déductible pour 66% du montant de votre impôt)

✂-----

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à la vie du corps et agir plus largement sur tout ce qui vous concerne :

Nom : Prénom :

Service :

Adresse :

..... Signature

Je souhaite adhérer à la CGT

Bulletin d'adhésion à remettre à un militant CGT de ton service ou à renvoyer à le fédération :

FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex

tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50

E-mail : fd.equipement@cgt.fr

Notre site Intranet <http://www.equipement.cgt.fr/>



ANNEXE

**BONIFICATIONS AU TITRE DE LA NOTATION 2006
DES TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'EQUIPEMENT
(décret n° 2002-682 du 29 avril 2002)**

**BONIFICATIONS AU TITRE DE LA NOTATION 2006
DES TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'EQUIPEMENT
(décret n° 2002-682 du 29 avril 2002)**

1 - Rappel du principe

Les agents notés au titre de l'année de notation 2006 peuvent bénéficier de bonifications (réductions d'ancienneté) si les marges d'évolution de la note chiffrée sont de +2 et +3.

Une marge d'évolution de +2 permet l'attribution d'un mois de bonification.

Une marge d'évolution de +3 entraîne une bonification de trois mois.

Peuvent prétendre à 3 mois de bonification, 20 % maximum de l'effectif à prendre en considération (EPC), dans la limite des agents effectivement bonifiables.

Conformément au décret susvisé, l'enveloppe de mois à distribuer est calculée sur 90 % de l'EPC qui englobe tous les agents notés d'un même grade, à l'exclusion de ceux au dernier échelon.

Il en découle que 3134 agents sur un effectif total de 10424 agents notables sont exclus de ce dispositif d'attribution de bonifications :

1738 TSE au dernier échelon (13ème), soit 13,64 % de l'effectif total du grade,

2660 TSP au dernier échelon (8ème), soit 26,45 % de l'effectif total du grade,

31736 TSC au dernier échelon (8ème), soit 68,89 % de l'effectif total du grade.

auxquels il convient d'ajouter 1630 TSE aux échelons 1 à 5, qui ne sont pas bonifiables mais néanmoins comptés dans l'EPC du grade soit 34,90 % de l'EPC de celui-ci, (22,36 % de l'EPC du corps et 15,64 % de l'effectif total).

2 - Calcul de l'enveloppe de mois à distribuer et des quotas

Lors de la CAP du 7 décembre 2006, les représentants du personnel ont souhaité l'attribution d'un coefficient différent pour chaque grade du corps afin de diminuer les écarts constatés entre les différents grades.

La proposition n° 6, rappelée ci-dessous, a été retenue.

<i>TSE</i>		<i>TSP</i>		<i>TSC</i>		<i>Total</i>
<i>coefficient</i>	<i>gain en mois</i>	<i>coefficient</i>	<i>gain en mois</i>	<i>coefficient</i>	<i>gain en mois</i>	
1,11	689,85	0,91	18,92	0,92	15,14	723,91

Compte tenu du reliquat 2005 de 772,2 mois, la CAP a opté pour le principe du reversement de 723,91 mois et de la mise en réserve de 48,29 mois pour le traitement des recours sur notation 2005.

Ce reliquat global de 772,2 mois a été diminué de 28 unités, en raison des mois attribués suite aux avis favorables émis par la CAP du 2 mai 2007 sur les recours sur notation 2004.

Le reliquat global 2005 ressort donc à 744,2 mois.

2.1- Synthèse globale

	TSE non bonifiables mais comptés dans l'EPC	TSE bonifiables	TSP	TSC	Total corps
EPC	1630	3041	1835	784	7290
Enveloppe de mois 2006 (0,9 fois l'EPC)	(1467)	2736,9	1651,5	705,6	6561
Reliquat 2005 reversé(*)		689,85	18,92	15,14	723,91
Enveloppe totale (en mois)	(1467)	3426,75	1670,42	720,74	7284,91
Nombre d'agents bonifiables à 3 mois	(326)	608,2	367	156,8	1458

(*) voir tableau page 1

1

Distribution effective

Agents bonifiables notés +3	-	537 soit 1611 mois	328 soit 984 mois	163 soit 489 mois	1028 soit 3084 mois
Agents bonifiables notés + 2	-	1391	941	416	2748
Enveloppe consommée	-	3002	1925	905	5832
Solde en mois	(1467)	424,75	-254,58	- 184,26	1452,91

L'enveloppe générée par les TSE des 5 premiers échelons permet de combler les déficits des TSP et des TSC.

2.2- Ventilation des notes des agents comptés dans l'EPC

	TSE non bonifiables mais comptés dans l'EPC	TSE bonifiables	TSP	TSC	Total corps
Agents notés +3	243	537	328	163	1271
Agents notés +2	701	1391	941	416	3449
Agents notés +1	666	1061	544	201	2472
Agents notés 0 et -1	20	52	22	4	98
Total	1630	3041	1835	784	7290

3 - Proposition de distribution

Pour un EPC global de 7290 agents, la consommation est de 1028 agents à 3 mois (soit 14,10 % au lieu des 20 % maximum) et de 2748 agents à 1 mois (soit 37,70 %).

La moyenne des bonifiés par rapport à l'EPC du corps est de 51,80 %.
Celle des mois distribués par rapport à l'EPC est de 80 %.

Compte tenu du reliquat de **1473,2 mois (soit 48,29-28+1452,91)** il est proposé d'en reporter la totalité sur l'année 2007, déduction faite des mois éventuellement attribués après examen des recours sur notation.

3.1 – détail par grades

Le taux des TSE bonifiés par rapport à l'EPC est de 41,27 % (contre 33,72 % en 2005).
En tenant compte des TSE bonifiables uniquement (hors 5 premiers échelons), ce taux passe à 63,40 % (contre 50,92 % en 2005).

Le taux des TSP bonifiés par rapport à l'EPC est de 69,16 % (contre 73,68 % en 2005).
Le taux des TSC bonifiés par rapport à l'EPC est de 73,85 % (contre 84,81 % en 2005).

Malgré la mise en place de coefficients distincts selon les grades, l'écart entre les TSE et les deux autres grades, légèrement moins accentué, reste important.

4 – Agents aux derniers échelons (hors EPC).

738 agents au 13^{ème} échelon pour les TSE dont :

3	à	-1	soit	0,41 %
38	à	0	soit	5,15 %
284	à	+1	soit	38,48 %
261	à	+2	soit	35,36 %
152	à	+3	soit	20,60 %

660 agents au 8^{ème} échelon pour les TSP dont :

10	à	-1	soit	1,52 %
184	à	+1	soit	27,88 %
287	à	+2	soit	43,48 %
179	à	+3	soit	27,12 %

1736 agents au 8^{ème} échelon pour les TSC dont :

3	à	-1	soit	0,18 %
22	à	0	soit	1,28 %
401	à	+1	soit	23,11 %
735	à	+2	soit	42,35 %
574	à	+3	soit	33,08 %